



Ref : QC – EPIC
N° 2025 _01_01

Extrait du registre des délibérations de l'Office de tourisme Quai Cyrano

Séance du jeudi 13 février 2025

**Annexe de la délibération
N°01
Rapport d'orientations budgétaires de l'EPIC**

Le comité de direction est invité à tenir son rapport d'orientation budgétaire (ROB) afin de définir les grandes lignes qui permettront l'élaboration du budget primitif 2025. Le comité de direction prend acte de la tenue du ROB qui doit se dérouler au préalable du vote du budget primitif.

Le prévisionnel 2025 a été élaboré prudemment mais en hausse, sur les bases du prévisionnel 2024.

Dans cette optique, le rapport joint présente :

- Le contexte de constitution du présent dossier,
- Les objectifs généraux de l'OT,
- Les éléments de dépenses principales en fonctionnement (masse salariale, promotion/communication, charges administratives...),
- Les éléments de recettes principales en fonctionnement (taxe de séjour, subvention annuelle, autres recettes),
- Les éléments de dépenses principales en investissement,
- Les informations relatives aux effectifs de la structure.

I – Préambule

L'office de tourisme est géré depuis le 8 février 2024 sous forme d'établissement public industriel et commercial (EPIC), doté d'une personnalité morale propre (Délibération N° 2024 – 01 – 01 du Comité de Direction).

L'Office de Tourisme assure l'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et de celle de Montaigne Montravel et Gurson, en coordination avec le Comité Départemental du Tourisme Dordogne Périgord et le Comité Régional du Tourisme Nouvelle Aquitaine.

Il contribue à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local. Il peut notamment commercialiser des prestations de services touristiques. Il est admis fiscalement que les Offices de Tourisme érigés en EPIC peuvent être subventionnés pour la quote-part des dépenses qui n'est pas purement industrielle et commerciale. C'est-à-dire celles relevant du service public administratif d'accueil, d'information et d'animation touristique, susceptibles d'être financées par subvention.

A l'échelle du « Pays de Bergerac », soit une zone touristique étendue des portes du Lot-et-Garonne au territoire de Monpazier, l'office de tourisme travaille en partenariat avec deux autres structures : l'office de tourisme « Portes Sud » et l'office de tourisme « Bastides Dordogne Périgord » pour créer et mettre en place divers projets de promotion et communication.

D'un point de vue budgétaire, les dépenses induites par les impressions des supports communs, et les recettes liées à la vente d'espaces publicitaires sont ainsi partagées équitablement.

Compte tenu de l'existence récente de l'EPIC, la structure budgétaire est relativement simple, parmi toutes les possibilités de gestion directe d'activités ou d'équipements touristiques.

Ainsi, le budget de l'office comprend principalement **en recettes** :

- Le produit de la taxe de séjour. Lorsqu'une communauté d'agglomération a opté pour un office de tourisme à statut d'EPIC, elle devra reverser, en application des dispositions du Code du Tourisme, la totalité du produit de la taxe de séjour à l'office (article L. 133-7 du Code du tourisme).

Celle-ci est en forte augmentation sur l'année 2024 suite à l'investissement par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise d'un logiciel spécialisé et le suivi attentif des déclarations des hébergeurs par un agent de la CAB.

- Les subventions. L'établissement Public Industriel et Commercial bénéficie de subventions d'équilibre indispensables à son budget de fonctionnement.

- La vente de produits ou prestations à caractère touristique. Compte-tenu des statuts de l'EPIC, ces prestations s'entendent pour des projets à caractère touristiques, œnotouristiques, de loisirs, culturels...

Figurent **en dépenses** notamment :

- les frais d'administration et de fonctionnement, de promotion, de publicité et d'accueil ;
- les dépenses d'investissement relatives aux installations et équipements créés en propre ;

Le budget et les comptes de l'office, délibérés par le Comité de Direction, sont soumis à l'approbation du Conseil Communautaire.

L'approbation est tacite après un délai d'un mois.

La comptabilité est tenue conformément à un plan comptable M4 établi sur la base du plan comptable général et approuvé par arrêté du Ministre chargé de l'Economie et des Finances, du Ministre de l'Intérieur et du Ministre chargé du Tourisme.

Le rapport d'orientation budgétaire (ROB) est une étape obligatoire et préalable au vote du budget primitif (BP) prévue à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les communes de plus de 3 500 habitants. Pour les communes de plus de 10 000 habitants, il est prévu la production d'un rapport sur les orientations budgétaires présentant les engagements pluriannuels envisagés, la structure et la gestion des emprunts.

Bien que le texte précise uniquement que cette obligation n'est transposable qu'à leurs établissements publics administratifs, et non industriels et commerciaux, il est fait le choix de cette transparence généralisée sur le périmètre des interventions communautaires.

Dès lors, les orientations budgétaires doivent faire l'objet d'un débat au sein de l'assemblée délibérante, donc du Comité de Direction, dans les deux mois qui précèdent le vote du projet de budget primitif : ce débat intervenant lors d'une séance distincte.

L'article 107 de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) du 7 août 2015 a complété les dispositions du CGCT relatives à la forme et au contenu du débat.

Par ailleurs, le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 a complété ces obligations par la production d'informations relatives à la structure et l'évolution des effectifs, des dépenses de personnel (comportant notamment des éléments sur la rémunération tels que les traitements indiciaires, les régimes indemnitaires, les nouvelles bonifications indiciaires, les heures supplémentaires rémunérées et les avantages en nature), ainsi qu'à la durée effective du travail.

II - Eléments de contexte

➤ Généralités

L'Office de Tourisme du territoire de l'agglomération de Bergerac, nommé Quai Cyrano, contribue à l'élaboration, et participe à la mise en œuvre et à l'évolution de la politique touristique dans le cadre d'une action partagée à l'ensemble du territoire des communes membres de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise et de la Communauté de Commune de Montaigne Montravel et Gurson qui lui a délégué sa compétence touristique, en coordination avec le Comité Départemental et le Comité Régional du tourisme.

L'Office de tourisme exerce un rôle de concertation, de coordination avec les autres organismes publics ou privés, ayant à intervenir dans la mise en œuvre de cette politique, les statuts de l'office de tourisme prévoyant dans ce cadre une représentation des représentants des professions du tourisme local (commerçants, gîtes, hôtels, restaurants, sites touristiques).

Conformément à ses statuts, l'office de tourisme assure l'accueil, l'information, et la promotion touristique du territoire susnommé, auprès des touristes, de ses différents interlocuteurs, ainsi que des habitants.

Il lui appartient par ailleurs de réfléchir à l'adaptation de l'offre touristique du territoire en réponse à l'évolution des comportements des touristes. Il met enfin en œuvre des actions, et peut conduire des études visant à renforcer l'activité touristique.

L'office de tourisme est immatriculé auprès d'Atout France (IM024240002) et est donc autorisé à commercialiser des prestations de service touristique, dans les conditions prévues par les articles R211-3 à R211-11 de la loi du 22 juillet 2009 du Code du Tourisme, fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

Il est également consulté sur la réalisation d'équipements collectifs à vocation touristique. L'office de tourisme de l'agglomération de Bergerac comporte la particularité d'être structuré en trois pôles issus de la fusion de l'office de tourisme et de la Maison des vins sous une précédente entité juridique.

Aujourd'hui l'EPIC est à la fois office de tourisme, Maison des vins et espace culturel scénographique (l'Expérience Cyrano) réunis au sein d'un même bâtiment : Quai Cyrano.

➤ **Rappel des objectifs de Quai Cyrano (extraits de la convention avec la CAB) :**

Les objectifs fixés dans la convention d'objectifs et de moyens reprennent les missions régaliennes que doit accomplir un office de tourisme, quelle que soit sa forme juridique :

1/ Accueil

- Assurer un service permanent de réponse aux courriers, aux courriels et aux appels téléphoniques,
- Répondre aux attentes personnalisées du visiteur par une information adaptée à la demande,
- Susciter ou renforcer le désir de découverte chez le visiteur : de l'information à la proposition,
- Faciliter le séjour et l'accès du visiteur aux produits, composants de l'offre touristique locale,
- Développer la consommation touristique sur le territoire.

2/ Information

- Edition et distribution d'appui à la commercialisation d'offres touristiques locales,
- Web mobile qui permet l'accès à l'information 24h/24h,
- Réalisation de guides, de cartes touristiques et vente de produits du terroir.

3/ Coordination des acteurs du tourisme :

- Organisation d'actions d'animation de loisirs,
- Incitation au développement d'actions touristiques,
- Aide à la professionnalisation des acteurs.

4/ Promotion :

- Appui aux professionnels du tourisme : hébergeurs, restaurateurs, sites, monuments, commerçants,
- Tenue d'un tableau de bord de la fréquentation et de l'économie touristique locale,
- Organisation des relations presse,
- Démarchage de la clientèle,
- Plan média.

5/ Commercialisation :

- Proposition de produits touristiques avec les prestataires de la zone d'intervention de l'office de tourisme,
- Mise en marché des produits.

6/ Analyses et évaluation des actions de l'office de tourisme :

- Mise en place d'outils informatiques d'exploitation des bases de données,
- Élaboration de documents de synthèse.

III - Éléments de bilan de l'année 2024

➤ Contexte touristique 2024 global

2024 est une année record pour le tourisme en France. L'extrait du bilan du Ministère chargé du tourisme, d'Atout France et d'ADN tourisme, publié le 21 janvier 2025, indique ainsi que les chiffres prévisionnels font état de cent millions de visiteurs étrangers ayant résidé en France en 2024, soit un nombre en augmentation de deux millions par rapport à 2023.

Ce record permet à la France de conserver la première place des destinations dans le monde, devant l'Espagne. Quant aux recettes tirées du tourisme international, elles s'établissent pour 2024 à 71 milliards d'euros, soit +12% sur un an.

Pour les institutions du tourisme, ce dynamisme s'explique par la tenue de grands événements sportifs et culturels : les Jeux Olympiques et Paralympiques, le 80^{ème} anniversaire du Débarquement de Normandie ou encore la réouverture de Notre-Dame de Paris.

➤ Contexte touristique 2024 local

Au niveau local également, le Comité Départemental du Tourisme a communiqué en fin de saison 2024 des chiffres de fréquentation globaux à la hausse, malgré un début de saison difficile en raison de la météo non favorable.

La Dordogne reste ainsi le 1^{er} département français visité, suivant le comptage du nombre de nuitées en campagne, avec 6 millions d'arrivées touristiques pour 890 millions d'euros de retombées économiques.

Par ailleurs, l'Aéroport de Bergerac-Dordogne-Périgord, partenaire de la CAB et de Quai Cyrano, a dévoilé en fin d'année 2024 le bilan d'une large étude de fréquentation. Il en ressort la aussi une hausse globale : 129 000 passagers en 2024 (contre 119 000 en 2023).

Au départ de Bergerac, l'étude a comptabilisé 87% de clientèles étrangères, dont près de 2/3 de Britanniques (13% de Français).

Parmi ceux-ci, 60% de touristes séjournent en Nouvelle-Aquitaine, 17% sont résidents secondaires (en Dordogne et dans les départements limitrophes) et 24% sont habitants de la région (14% Dordogne, 7% reste de l'ancienne région Aquitaine, 3% des anciennes régions Poitou-Charentes / Limousin).

Enfin, parmi les 80 000 touristes comptabilisés en séjours passagers : 82% sont hébergés en Dordogne, principalement autour de Bergerac, sur le sud du département et aux limites est de la Gironde, et nord du Lot et Garonne et 5 000 passagers sont des résidents secondaires.

L'ensemble de ces données contextuelles explique en partie les grandes tendances du bilan qualitatif et quantitatif de l'année 2024, notamment la forte hausse des recettes liées à la collecte de la taxe de séjour par la CAB dont le montant est entièrement reversé à l'EPIC.

➤ **Bilan générique de Quai Cyrano**

Quai Cyrano a enregistré une hausse de fréquentation (comptage des visiteurs passant par le hall de l'office) de 40% en une année. La répartition touristique reflète peu ou prou celles de l'aéroport et du Comité départemental du tourisme.

Parmi les étrangers, 53,55% des visiteurs sont britanniques, avec des pics de fréquentation de cette population cible en aile de saison, particulièrement durant les ponts.

A l'inverse la fréquentation est davantage francophone et française sur la période juillet-août.

Sur cette période, nous relevons depuis plusieurs années une semaine record autour du 15 août avec une affluence de 900 à 1000 personnes par jour.

Ces données nous permettent d'ajuster les périodes et heures d'ouverture du site (tous espaces confondus), les plannings de travail et bien sûr les recrutements des vacataires en période haute.

➤ **Autres données chiffrées par pôle**

L'ensemble des données de bilan est détaillé dans le rapport d'activité 2024.

Au-delà de la fréquentation de public, les chiffres de bilan de l'année 2024 sont presque tous à la hausse : taxe de séjour, chiffres d'affaires global (boutique et bar), nombre de visiteurs par typologies de visite, fréquentation des outils numériques... En cela, l'année 2024 marque un record sur tous les points analysés depuis le lancement de Quai Cyrano sous son ancienne forme juridique.

Il faut cependant pondérer ces données car :

- La hausse des recettes de la taxe de séjour (273 000 € en 2023 / 419 000 € en 2024) s'explique en partie par un rattrapage de sites (hôtels par exemple) n'ayant pas versé de taxe avant la mise en place du logiciel de collecte. La hausse des tarifs votée par le conseil communautaire en 2024 et qui s'applique dès le 1^{er} janvier 2025 peut permettre de poursuivre cette augmentation de recettes mais de manière beaucoup plus limitée.
- Les dépenses moyennes (le panier moyen) sont en baisse en 2024 par rapport aux années précédentes. A titre d'exemple le souvenir le plus vendu est la carte postale et le verre de vin de la semaine est celui à 4€ (le moins cher proposé).
Aussi, et comme pour les recettes liées à la taxe de séjour, on constate que le comportement des touristes-consommateurs évolue : séjour de durée plus limitée, consommations et activités de loisirs à la baisse.
Pour augmenter nos recettes propres il nous faut donc proposer des activités et services à des tarifs limités.
- Les partenaires professionnels de l'office de tourisme (gîtes, restaurants, sites de loisirs...) rencontrent visiblement des difficultés financières. A titre d'exemple, 8 restaurants partenaires de Quai Cyrano ont fermé leurs portes sur une année. Dans ce sens, les recettes potentielles liées aux adhésions de partenaires sont en légères baisses (constantes). Un effort d'accompagnement sera fait en 2025 par l'office de tourisme mais cette baisse impliquera à termes d'envisager de baisser le montant des cotisations.
- L'espace culturel inauguré en 2024 n'apporte que peu de recettes au site au regard de ses frais de fonctionnement. Pour ce dossier un effort sera fait aussi en 2025 en matière de plan de communication, pour équilibrer les coûts, sans toutefois garantir à coup sûr une hausse spectaculaire des recettes.

- La tendance globale à la baisse de consommation de vin, pondérée à l'occasion des soirées à thèmes et autres événements à caractère oenotouristique permettant de communiquer de manière ludique sur les vins de Bergerac et Duras est à prendre en compte pour les années à venir.

Ainsi, les consommations pourraient fléchir même si pour l'année 2024, l'ouverture élargie du bar et la mise en place de « droit de bouchon » pour les bouteilles consommées sur place ont permis d'augmenter favorablement le chiffre d'affaires généré, de même que la vente de softs (15 000 € sur l'année 2024).

Les perspectives de ventes de vin ne sont pas garanties : la poursuite des événements, soirées à thème et autres animations devraient permettre de conserver le chiffre d'affaires atteint en 2024.

- Enfin, les efforts en matière de dépenses de ressources humaines (compte 012) effectués sur l'année 2024 ont trouvé leurs limites pour assurer un fonctionnement opérationnel de tous les espaces en période haute. Les non renouvellement de CDD, le départ d'un CDI, la limitation du recrutement des vacataires et des alternants... ont conduits les agents titulaires à générer une moyenne de 100 heures supplémentaires difficiles à rattraper même en basse saison. La mise en place d'un compte épargne temps permet de limiter les récupérations mais ne suffit pas à absorber toutes les heures si les recrutements sont de nouveau limités.

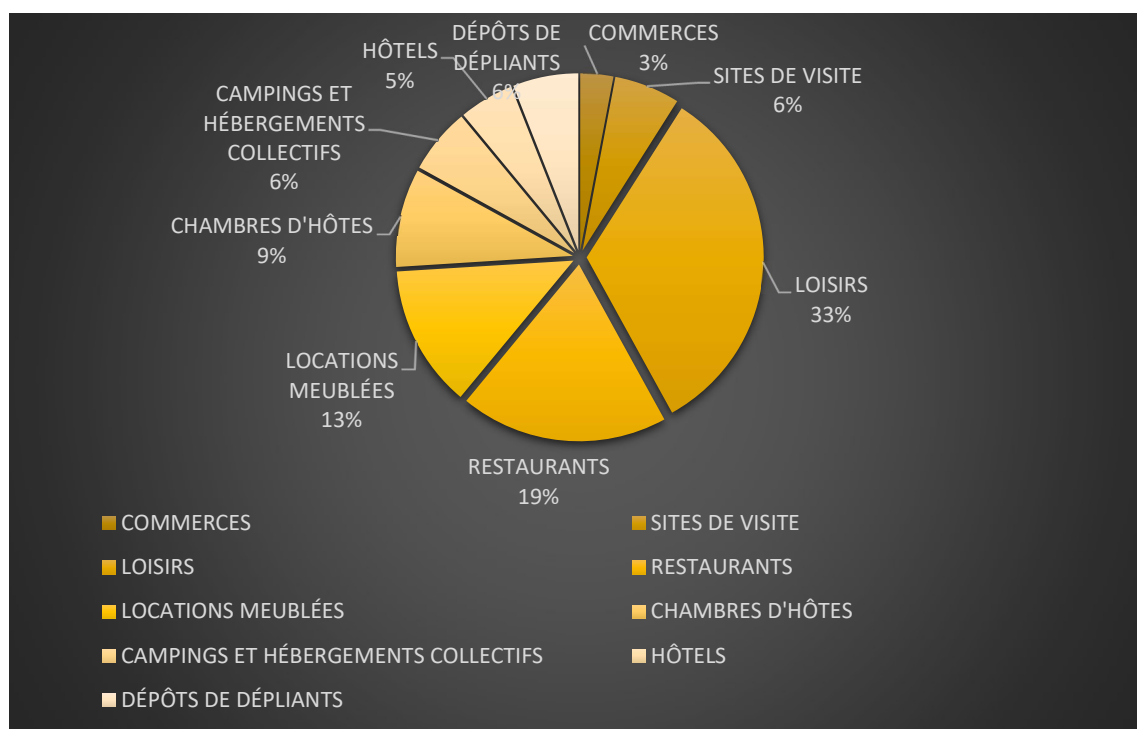
- **Quelques données clés sur l'année 2024 :**

(Ces données sont reprises et complétées dans le rapport d'activité 2024).

- 92 558 € TTC CA boutique office de tourisme soit + 8,14% par rapport à l'année 2024
- 162 900 € TTC CA bar à vin (+ 27,81%)
- 315 600 € TTC CA boutique vin (-6,49%)
- 478 500,30 € TTC CA ensemble pôle vin soit +3,12%
- 191 partenaires adhérents de l'OT (payant une cotisation)
- 102 000 € CA pôle commercial – réceptif.

- **Répartition des partenariats :**

191 partenaires adhérents payants de l'OT en 2024



IV - Objectifs 2025

➤ En amont de la visite / Avant le séjour

• Faire connaître, faire adhérer, faire aimer, fidéliser Quai Cyrano

L'objectif est à la fois de créer de l'adhésion et de la fidélisation du public local (CAB-MMG) et de faire connaître et adhérer le public de visiteurs, français ou étrangers.

Comment :

- Site internet Quai Cyrano : publication d'informations régulières, référencement
- Supports de communication mutualisés « Pays » : le guide touristique, le plan touristique, diffusés largement sur le territoire
- Relations presse régulières / presse locale et spécialisée (tourisme, culture, vin)
- RS, multiplication de posts
- Mailings socio-pro et autres publics identifiés (ex : IEN, écoles pour l'Expérience Cyrano)
- Création d'expériences sur les supports de communication existants
- Mise en place d'ambassadeurs de la structure après leurs visites ou expériences à Quai Cyrano, les membres du club de dégustation « club Bacchus » par exemple,
- Développement de l'agenda des manifestations de QC : création d'événements, diffusion de l'information
- Partenariat CDT : relations presse, insertions + partenariats en lien avec le CDT (projet Dordogne Valley par exemple)
- Partenariat CAB et Ville de Bergerac : référencement et diffusion des informations sur supports de communication tiers (partages, likes)
- Plan média supports touristiques ou culturels (seul ou en partenariat Pays – CDT). Exemple : affichage aéroport, diffusion des supports de communication (éventuelle traduction en langue anglaise) / en s'appuyant davantage sur l'aéroport pour toucher le public des résidents secondaires
- Reportage par des tiers : influenceurs, personnalité
- Réseau et référencement : Mona, CRT, labels touristiques et oenotouristiques
- Analyse annuelle des chiffres de la TS pour modification des axes stratégiques (vers les hôtels, hébergements de loisirs par ex)

➤ Sur place / pendant le séjour

• Développer les cibles de clientèle une fois la structure identifiée

Comment :

- Organisation d'événements BtoB (partenaires) et BtoC (via agenda)
- Création d'événements de niche : club Bacchus, visites en langue anglaise par exemple et création de visites VIP pour public entreprises
- Innover en matière de proposition de sorties (visites culturelles, atypiques) et-ou de soirées
- En proposant une offre multi-saison par pôles
- En poursuivant les propositions diurnes, nocturnes, pendant et hors vacances scolaires de manière à capter des publics segmentés
- En proposant et en mettant en avant des rdv ou opportunités respectueuse de l'environnement, du « slow » (tourisme, déplacements) : usage du vélo par exemple
- En s'appuyant sur des RDV nationaux (journées du patrimoine par ex)
- Multiplication de jeux-concours et occasions de fidéliser le public déjà venu une fois (enregistrement des mails par ex)
- Envoi d'informations régulières BtoB (news pro mensuelle) et Btoc (news grand public mensuelle)
- Diffusion de l'agenda des manifestations dans sites touristiques, culturels et lieux de sortie de la CAB, sites partenaires de la CAB
- Mise en place d'une stratégie de développement commercial : document de prospection entreprises

- Développement de la zone de chalandise : prise de RDV socio-pro, entreprises/CE de la CAB, entreprises/CE situées dans un rayon de 100 km
- En s'appuyant sur les partenaires socio-pro une fois les visiteurs arrivés (créations d'opportunité de passage à l'office de tourisme)

➤ **Après la visite ou le séjour :**

- **Développer la fidélisation clientèle et qualifier « l'après-séjour »**

Comment :

- Mise en place d'un cahier de visite dans le hall (similaire à celui de l'Expérience Cyrano) pour recueillir des avis « à chaud », analyse des avis laissés sur les comptes Google, les pages FB du site... et réponses circonstanciées et normées à la clientèle laissant ses coordonnées
- Envoi systématique d'un questionnaire de satisfaction (visiteurs, clients, entreprises)
- Mise à jour des listings mails (ouverts-non –ouverts) et relances éventuelles
- Création d'une carte de fidélité QC (achat)
- Animations sur les RS
- Remise à plat de la carte ambassadeurs à l'échelle du Pays
- Réunion d'avant et après-saison avec les partenaires socio-pro / Réunions de bilan de saison avec CDT

V- Eléments budgétaires

L'EPIC Quai Cyrano a été créé par délibération de la CAB en décembre 2023. Le Comité de Direction s'est réuni pour la première fois en février 2024 et son fonctionnement comptable opérationnel en comptabilité publique a démarré en avril 2024.

L'année 2025 sera donc la première année de fonctionnement réel en EPIC en matière comptable (M4).

Le budget est constitué de la somme des sections de fonctionnement et d'investissement, tant en dépenses qu'en recettes, sur la base des réalisations de l'année n-1, en tenant compte de prévisions concernant les recettes liées aux sources de financement variables.

Les dépenses de l'exercice 2024 comprennent des variations par rapport au budget 2023, constitué d'abord pour un fonctionnement en SPL puis actualisé en avril 2024 lors de la création de l'EPIC.

Les éléments budgétaires de bilan présentés ci-après font donc état d'un budget construit sur 8 mois.

La nomenclature M4 comprend quelques ajustements par rapport à un budget construit et utilisé en SPL. Ainsi, l'année 2025 sera véritablement l'année de référence pour l'EPIC, les chiffres de 2024 devant être parfois redécoupés ou ré imputés différemment.

Par exemple le budget de dépenses de fonctionnement lié aux coûts RH (012) fera état en 2025 des coûts des salaires des ETP permanents et des ETP vacataires ou CDD pour adapter au mieux la stratégie RH (adaptation des demandes et fluctuations de présence de la clientèle et taux de présence des salariés).

Les informations indiquées dans les chapitres précédents incitent à augmenter certaines recettes prévisionnelles par rapport au budget primitif de l'année 2024 : taxe de séjour notamment (*Pour rappel, l'EPIC reçoit le produit de la TS après encaissement par la CAB et reversement*) ou les dépenses du pôle commercial – réceptif, qui a entamé une nouvelle stratégie de prospective et de visites de terrain depuis la rentrée 2024.

D'autres dépenses en cours (la plupart des emprunts, souscrits sous l'ancienne forme juridique) s'arrêtent courant ou fin 2025 et allégeront les dépenses contraintes qui ont pu peser sur le fonctionnement de la structure. Ils s'élèvent à 20 500 € pour l'année 2025.

A l'inverse, certaines recettes doivent être raisonnablement revues à la baisse par rapport au BP 2024 d'après la fréquentation de l'année passée : c'est le cas pour l'Expérience Cyrano (bénéfice net 2024 de la billetterie : 14 835 € TTC au lieu des 50 000 € TTC espérés).

Pour accroître la fréquentation de cet espace culturel et relancer les ventes de billets, un plan de communication sera déployé tout au long de l'année, impliquant un effort financier particulier et exceptionnel sur certaines lignes de dépenses (promotion/insertions publicitaires par exemple).

Toutes ces variables incitent à positionner le budget prévisionnel 2025 comme un budget de référence par rapport à celui de 2024 qui avait été construit sur 9/12^{ème}.

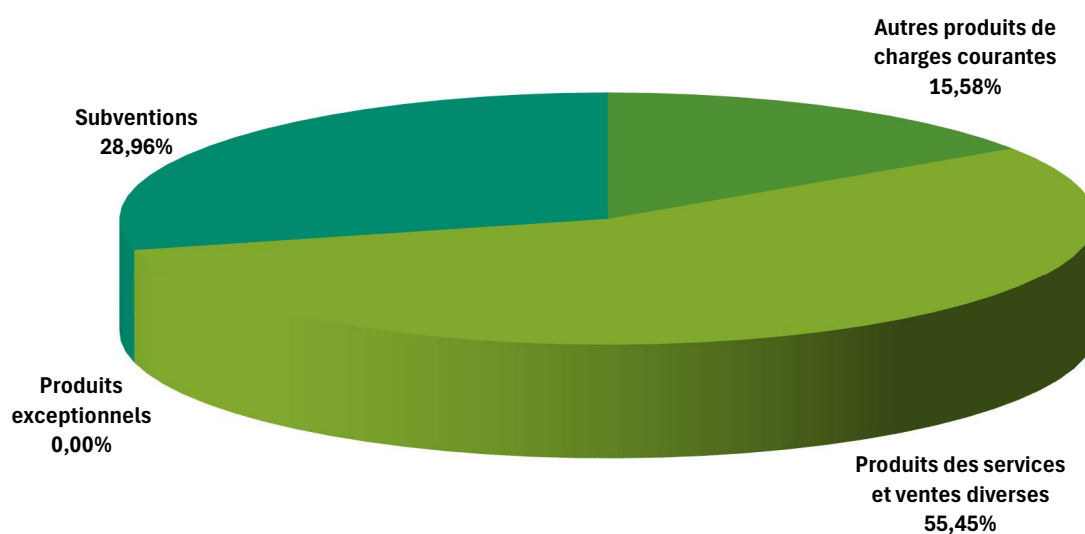
Globalement, les dépenses comme les recettes de fonctionnement seront en hausse en 2025 ;

Les éléments budgétaires sont présentés en HT.

➤ **Éléments budgétaires 2024 – Repères financiers**

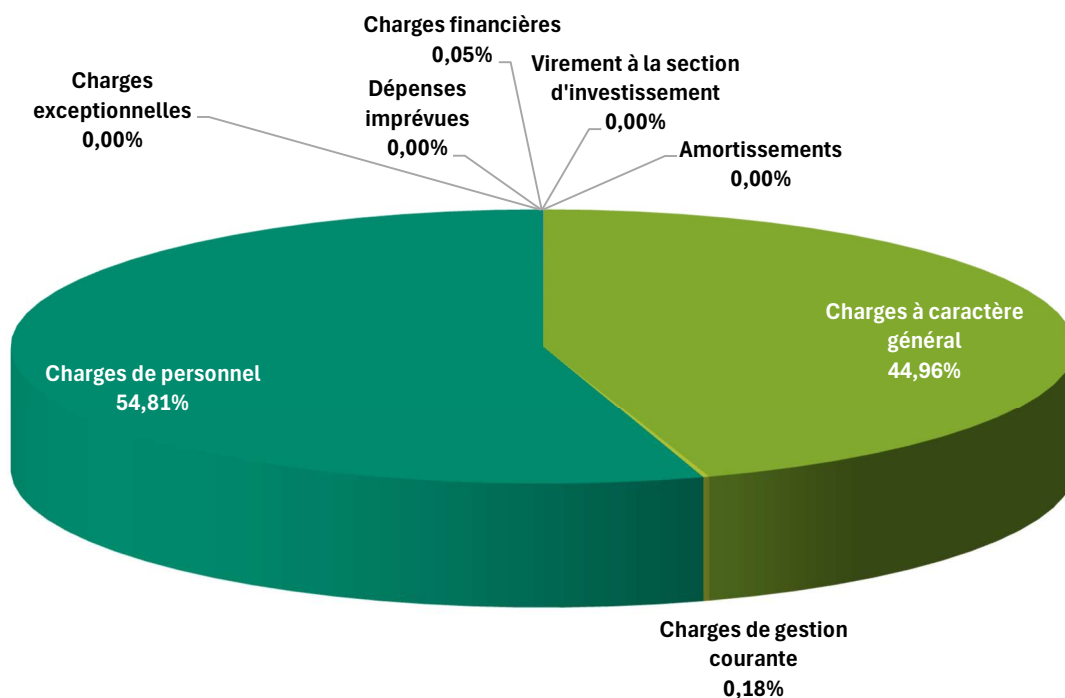
Ci-après le rappel des grandes dépenses 2024 pour l'EPIC permettant de créer un référentiel pour l'année 2025. L'ensemble des données utiles est repris dans le rapport d'activité de l'année 2024.

Recettes de fonctionnement : 1 172 025,39 €

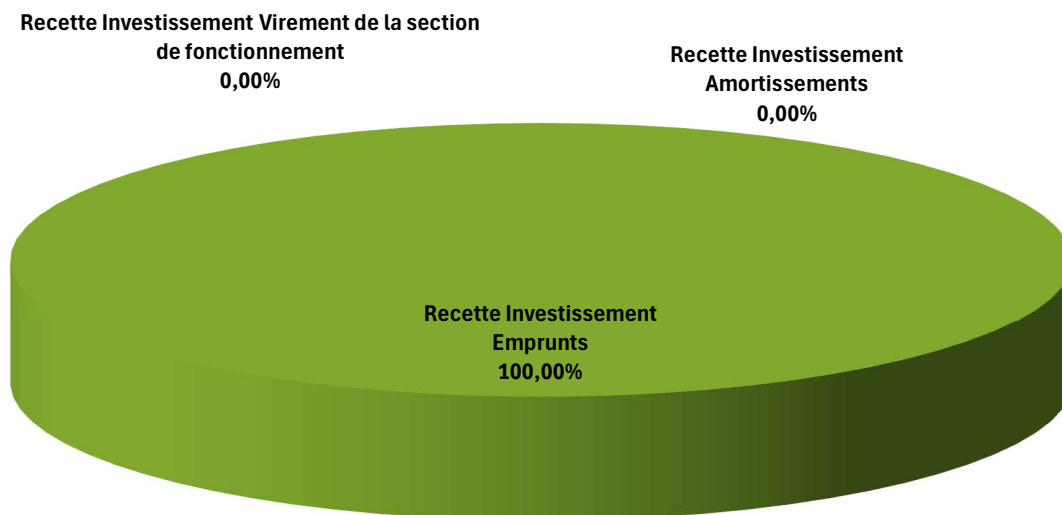


Dépenses de fonctionnement :

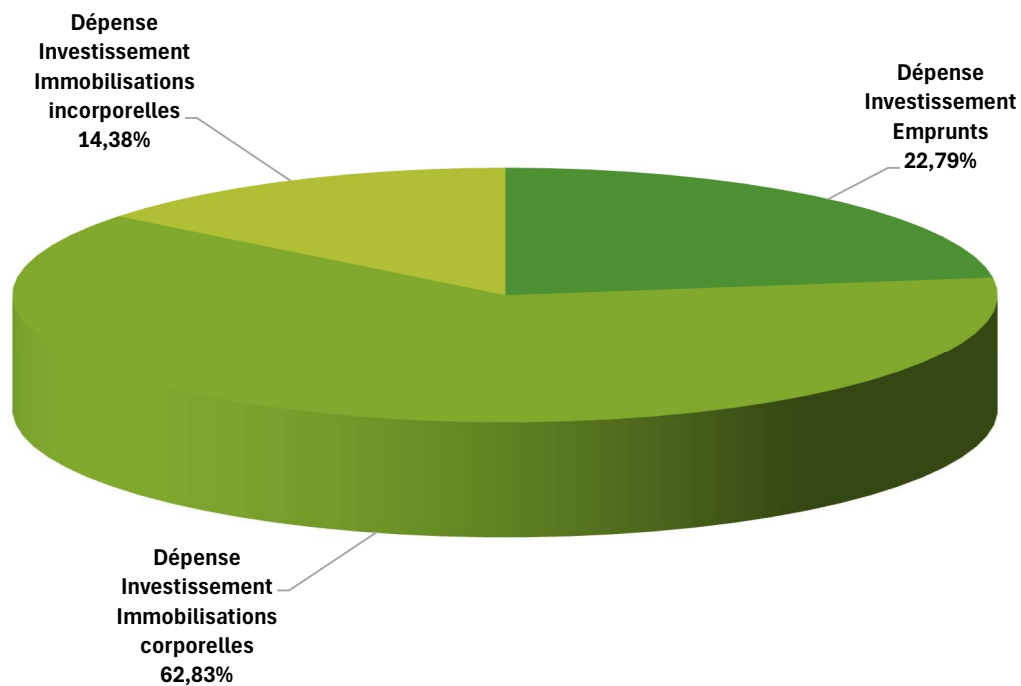
1 048 661,39 €



Recettes d'investissement : 60 000 €



Dépenses d'investissement : 60 000 €



➤ **Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2025**

Les dépenses de l'exercice 2025 vont reprendre les champs par « pôle » initiés en 2024 : pôle tourisme, pôle vin, pôle culture, pôle administratif.

En matière de dépenses fonctionnement, deux hausses de dépenses sont principalement identifiées pour l'année 2025.

- La ligne ressources humaines (012) à augmenter en 2025 pour revoir si possible le nombre de CDD et vacataires présents en haute saison (et pour provisionner un licenciement en cours) et pour faire face aux augmentations de certains coûts (mutuelle par exemple, éventuelle hausse du point d'indice),

Cette augmentation concerne une enveloppe de 25 000 € environ.

En effet, un poste avait été supprimé en 2024 au profit de plusieurs recrutements en CDD. L'augmentation de fréquentation relevée sur la haute saison estivale indique que le nombre d'ETP est au plancher possible en matière de fonctionnement efficace de la structure.

Les salariés permanents ont ainsi « récupéré » les heures générées durant la saison (jusque septembre 24) jusqu'à la fin de l'année et même sur le début de l'année 2025.

Aussi, une légère hausse d'ETP est à prévoir pour répondre favorablement aux demandes de la clientèle à partir d'avril 2025.

De même, une augmentation prévisionnelle de la valeur du point, actuellement 1,23 €, est provisionnée, ainsi que les salaires prévus au chapitre V et la complémentaire APICIL ou encore un dossier de contentieux RH.

- Les lignes liées aux dépenses de communication (011)

Une augmentation des dépenses de communication (promotion essentiellement) devra être opérée pour permettre la mise en place d'un large plan de communication dédié à l'Expérience Cyrano comme mentionné ci-dessus.

Cette augmentation concerne une enveloppe de 25 000 € environ.

Ces dépenses devraient être équilibrées par une hausse de vente des billets de l'Expérience Cyrano après un éclairage médiatique (3000 billets vendus en 6 mois en 2025, 10 000 ventes de billets espérées en 2025).

- Les dépenses liées aux achats pour reventes sont proposées également en hausse, tant pour la boutique que pour le pôle vin en provision d'une augmentation de recettes (marges).

Cette augmentation concerne une enveloppe de 10 000 € environ.

- Enfin, la création de l'EPIC a entraîné plusieurs dépenses administratives contraintes en 2024 qui se poursuivent en 2025 : investissement, formation en 2024, puis abonnement en 2025 au logiciel Berger-Levrault (16 000 €) et autres dépenses administratives ou de sécurité.

Cette augmentation aux dépenses administratives représente une hausse de 28 000 € environ.

Tableau prévisionnel des dépenses de fonctionnement

	BUDGET 2025
<u>Virement à la section d'investissement (023)</u>	42 250 €
<u>Charges de personnel (012) :</u>	730 000 €
SALAIRES CDI CDD (provision Prud'hommes)	672 300 €
FRAIS RH autres (prestation ménage Aide 24, frais de missions, refacturation CAB...)	49 300 €
PERSONNEL INTERIMAIRE	3 500 €
SOCIAL (médecine travail, cotisations autres)	4 900 €
<u>Charges à caractère général (011) :</u>	543 750 €
POLE ADMINISTRATIF	173 235 €
- Dépenses à caractère administratif : cotisations, assurances, cabinet comptable, abonnement BLevrault, sécurité...	94 910 €
- Communication : impression de documents, achats d'espaces publicitaires, influenceur Nota Bene...)	52 500 €
- Évènementiel (concerts, ateliers jeune public, conférence, décoration, fleurs, sacem...)	25 825 €
NUMERIQUE (abonnement téléphonie, internet, noms de domaines...)	17 415 €
POLE TOURISME (Boutique : tous les achats pour le pôle, boutique, petits emballages...)	59 100 €
BILLETERIE pour tiers (achat pour reventes)	5 000 €
POLE RECEPTIF (réversion de commission, traiteurs...)	53 000 €
POLE VIN (Achats vin, softs, matières premières alimentaires, consommables...)	236 300 €
TOTAL	1 316 300 €

➤ Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2025

Compte tenu des différentes réalisations et projets initiés par pôle en 2024 et de l'augmentation de la taxe de séjour votée par le conseil communautaire en 2024, nous pouvons prévoir plusieurs augmentations en matière de recettes de fonctionnement 2025.

Par ailleurs, la stratégie de prospection commerciale entamée en fin d'année 2024, comme la multiplication des visites payantes ou encore la poursuite des propositions gastronomiques autour des planches apéritives nous incitent à revoir à la hausse certaines recettes de fonctionnement.

Les recettes prévisionnelles à la hausse concerneront donc :

-Le reversement de la taxe de séjour,

-L'activité du pôle vin : ventes de verres, de softs, de planches, de bouteilles à emporter ou consommer sur place, de produits « dérivés » (verres, tire-bouchons...),

-Le pôle réceptif : augmentation du nombre de contrats groupes ou entreprises (privatisation du site pour des soirées par exemple),

-La billetterie de l'Expérience Cyrano : une augmentation raisonnable à hauteur de 20 000 € est espérée, qui viendra compenser les dépenses supplémentaires de communication initiées pour valoriser ce projet.

A noter : les recettes de fonctionnement liées aux subventions (CAB, MMG) restent importantes pour l'année 2025 et permettent d'équilibrer le budget et de garantir le fonctionnement de la structure Quai Cyrano en cas d'aléas de fréquentation, de baisses de ventes éventuelles...

Tableau prévisionnel des recettes de fonctionnement

RECETTES	BUDGET 2025 (HT)
POLE ADMINISTRATIF	627 000 €
- Subvention CAB	180 000 €
- Subvention MMG	28 000
- Taxe de séjour	419 000 €
POLE VIN (Maison des vins, bar, cuisine)	432 700 €
- Ventes : vins, bar sur place ou à emporter	355 000 €
- Ventes denrées alimentaires, softs	77 700 €
POLE RECEPTIF	125 000 €
- Réceptifs, actions commerciales, locations de salles	125 000 €
POLE TOURISME	131 600 €
- Ventes produits boutiques OT	45 600 €
- Partenariats	42 500 €
- Bagagerie	500 €
- Billetterie évènements	7 000 €
- Commission sur ventes de billets	7 500 €
- Visites guidées	7 500 €
- Escape	1 000 €
- Expérience Cyrano	20 000 €
TOTAL	1 316 300 €

➤ **Investissements 2025**

L'année 2025 sera marquée par la poursuite des investissements qui permettent de professionnaliser la structure : un logiciel de gestion des modules groupes va être acquis de même qu'un logiciel de dématérialisation des actes administratifs ou encore du matériel professionnel et aux normes pour la cuisine (matériel divers).

Nature de la dépense	BP
TOTAL	42 250 €
Emprunts (capital)	20 500,00 €
Logiciel gestion groupe We login	3 500,00 €
logiciel dématérialisation des actes	3 500,00 €
Site Internet investissement pour développement	1 000,00 €
matériel informatique - vidéo projecteur, micro	2 000,00 €
Matériel de bureautique normes PMR	3 000,00 €
Matériel de cuisine	3 000,00 €
Fauteuils PMR pour Expérience Cyrano	750,00 €
Petit éclairage terrasse	1 000,00 €
Matériel divers pour plateau espace vin (intérieur - extérieur)	4 000,00 €

VI - Evolution des ressources humaines

	2024	BUDGET 2025
ETP	14.62	15,45
ETP Homme*	3.16	
ETP Femme*	11,47	
ETP Cadre	3	2
ETP Agent de maîtrise	0.33	1
ETP Employés	11,94	9,33
ETP Saisonniers	2.66	4,13
Nb contrats en alternance	2	2

*recrutement des vacataires de l'été en cours

Au 1^{er} janvier 2025, les effectifs de l'office de tourisme se répartissent comme suit :

- 11 CDI de droit privé (dont 1 congé parental)
- 4 CDD de droit privé

Les effectifs sont décomptés comme suivant le référentiel du Servicepublic.fr [Source <https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F24332>)

- Les salariés ayant travaillé la totalité du mois (151,67 heures) sont comptés pour une unité chacun
- Les salariés ayant travaillé à temps partiel sont comptés au prorata de leur temps de travail
- Les salariés qui remplacent un salarié absent ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'effectif moyen

Salariés en CDD :
CDD : Contrat à durée déterminée

A cet effectif s'ajoute les contrats saisonniers indispensables au fonctionnement de la structure, 7/7 jours, d'avril à fin septembre.

➤ Evolution de la masse salariale et des avantages sociaux

	Coût salarial 2024	Coût salarial 2025
CDI/ provision Prud'hommes	405 858,87 €	425 000 €
CDD / saisonniers	247 830,39 €	245 000 €
Stagiaires / alternants	2 279,40 €	2 300 €
FRAIS RH autres (prestation ménage Aide 24, frais de missions, mutuelle APICIL)	44 000 €	49 300 €
PERSONNEL INTERIMAIRE	8500 €	3 500 €
SOCIAL (médecine travail, cnas, cotisations autres)	900 €	4 900 €
TOTAL	709 368,66	730 000 €

➤ **Plan de professionnalisation : formations en présentiel et à distance**

Remarque : le personnel titulaire de Quai Cyrano n'avait pas bénéficié de plan de formation depuis la création du site. L'année 2024 à la aussi permis une remise à niveau d'actions de professionnalisations dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de l'AFDAS dont bénéficie la structure.

Le plan de formation 2025 est davantage lié à la professionnalisation des ETP par pôle et nécessité de service. Elles sont aussi intégrées à l'enveloppe ouverte par l'AFDAS à l'exception de formations spécifiques et néanmoins nécessaires telle que la « sécurité des événements ».

2024

Commercialisation	FIR265 - Enrichir sa visite guidée par l'écriture de conte / d'histoire	Limoges
Accompagnement prestataires	FIR270 - Travailler sa stratégie d'accompagnement de ses prestataires	Bordeaux Métropole
Accueil	FIR13 - Développer sa posture commerciale à l'accueil	Limoges
	K4 - Café de la Mona	En ligne
Club	C2 - Club services commerciaux	Dax
Gestion de la structure	FIR230 - Animer sa démarche Qualité	Bordeaux Métropole
	FIR108 - Démarrer avec la comptabilité M4	Bordeaux Métropole
Gestion de projet	FIR15 - S'approprier la méthodologie de conduite de projet	Poitiers
Promotion touristique / Communication	FIR205 - Maîtriser la qualité dans les projets Web	En ligne
	FIR23 - Suivre sa performance web avec Matomo Analytics	En ligne
	FIR264 - Optimiser son temps sur les RS pour une meilleure efficacité	En ligne
	FIR236 - Eco-responsabiliser ses événements	Limoges
	FIR124 - Maîtriser les méthodes de design thinking pour penser l'usage avant le produit - RS5178 Formation certifiante Design Thinking	Marmande & en ligne

2025

Commercialisation	FIR274 - Appréhender les techniques des conteurs	Limoges
	FIR82 - Se démarquer avec des visites décalées et sensorielles	Lieu à définir
Réceptif / Commercialisation	We login (logiciel groupe)	Présentiel & en ligne
Accompagnement des prestataires	FIR84 - Accompagner les meublés sur les règles de fiscalité et fondamentaux du droit notarial	Poitiers
Accueil	FIR40 - Accueillir, informer et orienter les personnes en situation de handicap	Poitiers
Club	Club Qualité & RSO	Lieu à définir
	C2 - Club services commerciaux	Lieu à définir
Gestion de la structure	FIR300 - Mettre en place la démarche Qualité « Destination d'Excellence » dans sa structure	Libourne
	FIR48 - Bâtir une stratégie budgétaire pluriannuelle	Présentiel & en ligne
	FIR46 - Fonctionner au quotidien en EPIC	Lieu à définir
Mangement / RH	FIR289 - Maîtriser les bases du management d'équipe	Présentiel & en ligne
Promotion touristique / Communication	FIR293 - Optimiser son référencement par le SEO, SEA et l'IA	En ligne
	FIR282 - Travailler l'accessibilité de son site web et de ses contenus	Périgueux
	FIR267 - Manipuler l'IA dans son quotidien professionnel	En ligne - pm
	FIR281 - Optimiser sa stratégie de communication pour booster sa créativité et sa productivité	En ligne
Evènementiel	Formation sécurité des événements	En ligne
Espace Vin	Permis d'exploitation - licence 3	Périgueux